

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2215**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Agent d'intervention en matériel micro-informatique

Nouvel intitulé : Agent d'intervention en matériel micro-informatique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
EUROFORM SCOP (GROUPE ADREP), Actif CNCT Centre de formation aux nouvelles technologies	Directeur de l'ILEP, Directeur EUROFORM SCOP, Directeur de ACTIF, Directeur de ACTIF, Directeur EUROFORM SCOP

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

255s Bobinage, câblage et assemblage de circuits et d'ensembles électriques-électroniques ; Installation et pose de circuits et ensembles électriques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'agent d'intervention en matériel informatique a pour fonction d'installer des systèmes micro-informatiques et leurs périphériques matériels et logiciels (réseaux inclus), de les faire évoluer, de les dépanner, tant en atelier que sur site. Il peut être en mesure de réaliser un premier diagnostic sur l'origine des problèmes. En outre, il est capable de conseiller, d'assister les utilisateurs en direct ou par le biais d'une 'Hot-Line'.

Il peut également être chargé d'activités annexes telles que la réalisation de devis, factures et rapports d'interventions.

La fourchette des responsabilités va de :

- Agent de maintenance en atelier ou en clientèle sous la direction d'un responsable Technique (SAV et Installation)
- Assistance d'un responsable technique dans la gestion d'un parc micro
- Technico-commercial.

L'agent d'intervention en matériel micro-informatique est capable de :

I - CAPACITES TECHNIQUES

1) Configurer, installer et mettre en service un poste de travail micro-informatique :

- Réceptionner et contrôler le matériel
- Organiser le cadre de l'installation par rapport à ses contraintes
- Monter les organes externes et internes du système informatique
- Paramétrer, tester et vérifier le bon fonctionnement des inter connexions des différents éléments du système
- Vérifier la conformité de l'environnement de l'installation du système
- Accompagner la prise en main de l'utilisateur, le renseigner, voire le conseiller ; évaluer ses besoins et proposer des améliorations, sensibiliser l'utilisateur à la sécurité
- Obtenir la validation de l'intervention par l'utilisateur
- Réaliser et maintenir un suivi matériel exploitable

2) Configurer, installer et mettre en service dans un environnement réseau local micro-informatique :

- Installer, configurer et paramétrer le poste client à un réseau local
- Connecter le poste de travail à un réseau externe
- Interconnecter les postes de travail à une infrastructure réseau existante
- Réaliser la mise à niveau du système d'exploitation du poste client
- Accompagner la prise en main de l'utilisateur
- Obtenir la validation de l'intervention par l'utilisateur
- Réaliser et maintenir un suivi matériel exploitable.

3) Intervenir sur du matériel micro-informatique (monoposte ou environnement réseau)

- Prendre connaissance de la demande de l'utilisateur et/ou client, et des limites de sa prestation
- Inscrire son intervention dans le prescrit du cahier des charges ou d'un contrat établi
- Organiser le cadre de son intervention par rapport à ses contraintes
- Analyser le problème technique du client ou de l'utilisateur
- Diagnostiquer et évaluer les possibilités et les limites de l'intervention
- Mettre en conformité le système informatique pour faciliter l'utilisation
- Tester et vérifier le bon fonctionnement du matériel et/ou de l'installation
- Réaliser et maintenir un suivi matériel exploitable
- Obtenir la validation de l'intervention par l'utilisateur

II - CAPACITES RELATIONNELLES ET COMMERCIALES (communes aux trois activités) :

- Maîtriser des techniques de communication et de dialogue,
- Maîtriser des techniques de conseil et d'assistance technique à l'utilisateur

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'agent d'intervention en matériel micro informatique peut travailler dans tous les secteurs professionnels : - Commerce de matériels informatiques

- Parc informatique de grosses entreprises
- Service Après Vente de grandes surfaces

Agent d'intervention en matériel micro informatique

Codes des fiches ROME les plus proches :

1401 : Maintenance informatique et bureautique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

La certification comprend 2 composants principales :

Composante théorique, évaluée sous forme d'études de cas pratiques et/ou d'un examen final.

- Electronique Analogique
- Réseaux Locaux
- Univers Micro Informatique :
- Outils Calcul : évaluation Collective
- Systèmes d'Exploitation
- Electronique Numérique
- Fabrication et C.A.E.
- Relation Clientèle : évaluation Collective
- Techniques d'Expression et de Communication

Composante pratique :

- Chantiers et Production (Mise en Application)
- Second Œuvre (Mise en Application)
- Stage en Entreprise (minimum 10 semaines ; maximum 12 semaines)
- Module de Synthèse : Examen, évaluation Collective - Individuelle

Validité des composants acquises : 3 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	- 1/3 Formateurs - 1/3 Professionnels - 1/3 Institutionnels, financeurs, prescripteurs
En contrat de professionnalisation	X	- 1/3 Formateurs - 1/3 Professionnels - 1/3 Institutionnels, financeurs, prescripteurs
Par candidature individuelle	X	- 1/3 Formateurs - 1/3 Professionnels - 1/3 Institutionnels, financeurs, prescripteurs
Dispositif VAE non prévu à l'heure actuelle	X	

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 décembre 2006 publié au Journal Officiel du 14 janvier 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 14 janvier 2007, jusqu'au 14 janvier 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 28 juillet 1988 publié au Journal Officiel du 31 août 1988 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Agent de maintenance en électronique appliquée à la micro-informatique'. Titre délivré par l'ILEP.

Arrêté du 31 juillet 1996 publié au Journal Officiel du 28 août 1996 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Agent de maintenance en micro-informatique'. Titre délivré par l'ILEP et ACTIF.

Arrêté du 7 octobre 1997 publié au Journal Officiel du 25 octobre 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Agent de maintenance en micro-informatique'.

Observations : Homologation par extension du titre délivré par l'ILEP à EUROFORM.

Arrêté du 26 mai 2000 publié au Journal Officiel du 8 juin 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Agent d'entretien en matériel informatique'.

Observations : Homologation pour un an à compter de la publication du présent arrêté au Journal Officiel.

Arrêté du 30 avril 2002 publié au Journal Officiel du 4 mai 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Agent d'intervention en matériel micro-informatique'.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Pour plus d'informations**Statistiques :**

30 bénéficiaires du titre par an.

Autres sources d'information :

<http://www.ilep.fr>

<http://www.actifcnt.com>

<http://www.adrep.fr>

Lieu(x) de certification :

INSTITUT LILLOIS D'EDUCATION PERMANENTE (ILEP) 1, place Georges Lyon

BP 1194

59013 Lille Cedex

ACTIF CENTRE DE NOUVELLES TECHNOLOGIES

36, rue de l'abreuvoir

BP 36

59301 Valenciennes Cedex

EUROFORM (GROUPE ADREP)

Le Bel Ormeau - Bât H 373, avenue Jean-Paul Coste

13100 Aix en Provence

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Sites : - CIRFTEN - ILEP, 60 rue Sainte-Catherine - 59800 Lille

- ACTIF CNT, 36 rue de l'Abreuvoir - 59301 Valenciennes

- EUROFORM, 13, avenue Ambroise Croizat - 13130 Berre l'Etang

- EUROFORM, Le Bel Ormeau - Bât H 373, avenue Jean-Paul Coste 13100 Aix en Provence

Historique de la certification :

Anciens libellés de la certification (ILEP) :

- Agent de maintenance en électronique appliquée à la micro-informatique (Arrêté du 28 juillet 1988 publié au Journal Officiel du 31 août 1988).

- Agent de maintenance en micro-informatique (Arrêté du 31 juillet 1996 publié au Journal Officiel du 28 août 1996).

- Agent d'entretien en matériel informatique (Arrêté du 26 mai 2000 publié au Journal Officiel du 8 juin 2000).

Anciens libellés de la certification (ACTIF) :

- Agent d'entretien en matériel informatique (Arrêté du 31 juillet 1996 publié au Journal Officiel du 28 août 1996)

- Agent de maintenance en micro-informatique (Arrêté du 26 mai 2000 publié au Journal Officiel du 08 juin 2000)

- Agent de maintenance en électronique appliquée à la micro-informatique (Arrêté du 30 avril 2002 publié au Journal Officiel du 4 mai 2002)

Anciens libellés de la certification (EUROFORM) :

- 'Agent de maintenance en micro-informatique'. (Arrêté du 7 octobre 1997 publié au Journal Officiel du 25 octobre 1997).

Observations : Homologation par extension du titre délivré par l'ILEP

- 'Agent d'entretien en matériel informatique' (Arrêté du 26 mai 2000 publié au Journal Officiel du 8 juin 2000).

Certification suivante : Agent d'intervention en matériel micro-informatique